

ASSEMBLÉE
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Jean-Claude MIGNON

Député de Seine-et-Marne
Vice-Président de l'Assemblée
parlementaire du Conseil de l'Europe
Maire de Dammarie-Lès-Lys

Le 9 janvier 2012

Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République
Palais de l'Élysée
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Je connais et je soutiens votre action pour le redressement de la France.

Je mesure la complexité de la conjoncture et la difficulté des décisions à prendre dans un contexte semblable.

Je sais enfin, que l'état de nos finances publiques ne permet pas d'opérer des choix de complaisance.

C'est dire, Monsieur le Président de la République, si j'ai mûrement réfléchi l'intervention que je fais auprès de vous et je vous prie de bien vouloir pardonner d'alourdir le poids des responsabilités qui sont les vôtres. Vous observerez d'ailleurs que je ne suis jamais intervenu directement auprès de vous pour m'aider à résoudre une difficulté.

Mais les circonstances exigent de vous saisir d'une situation qui, si elle devait se prolonger, provoquerait une grave injustice et un gaspillage d'argent public qui, en ces temps de crise, susciteraient l'incompréhension de nos concitoyens.

Depuis près de dix ans, l'agglomération de Melun et celle de Sénart oeuvrent en commun pour voir émerger le projet du centre hospitalier de référence de Melun, ville chef-lieu du département de Seine et Marne.

Beaucoup d'argent public a déjà été dépensé pour garantir à notre bassin de vie, de plus de 200.000 habitants, la création d'un pôle de santé moderne et performant.

Les collectivités locales (agglomérations, villes, conseil général,...) se sont mobilisées pour faire de ce projet une réalité, au travers, à la fois de la mise à disposition gratuite d'un terrain et le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre.

Dans le même temps, les professionnels de santé, tant publics que privés, se sont totalement investis pour parvenir à la définition d'un projet médical sérieux, équilibré et tous les interlocuteurs que nous avons pu rencontrer jusqu'à présent, y compris l'autorité de santé, s'accordent à dire que le projet est fiable.

Ce projet a même été profondément remanié pour tenir compte de l'ouverture programmée, du Centre Hospitalier de référence sud francilien.

Alors que la tâche s'annonçait particulièrement difficile, le personnel du Centre Hospitalier Marc Jacquet de Melun et la direction, sont parvenus à rétablir l'équilibre financier de cet établissement, condition préalable impérative à l'inscription du projet de construction du nouvel hôpital.

Comme vous le voyez, depuis de longues années, tous les objectifs qui nous ont été fixés sur ce dossier, tant par le ministère que par l'agence régionale de santé ont été atteints voire dépassés et il ne subsiste plus aucun obstacle administratif à ce jour pour que la plateforme de santé publique-privée de Melun voit le jour et que les financements d'Etat soient débloqués.

Or depuis quelques semaines, tous les acteurs locaux partagent le même sentiment d'incompréhension et d'inquiétude. Si chacun s'accorde sur la qualité du travail réalisé et du projet présenté, nous attendons désespérément, la mise en œuvre de la phase 2 du Schéma Régional d'Organisation des soins du plan Hôpital 2012 sur laquelle on nous a garanti que cet équipement était inscrit.

J'en appelle donc à votre intervention, à votre clarification.

Il n'est plus possible de renoncer à ce projet. Ce n'est pas qu'une question politique, c'est aussi un enjeu économique, y compris en matière d'argent public et, bien entendu, un enjeu de santé de premier ordre.

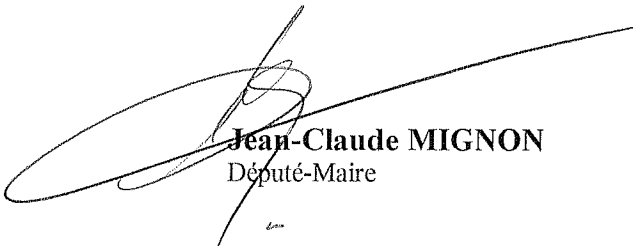
Monsieur le Président de la République, le temps presse. Dans quelques jours, il sera trop tard et l'absence de décision des autorités de tutelle provoquera une défaillance du partenariat privé, comme l'atteste le document du Président Directeur Général des Cliniques que j'ai pris la liberté de joindre à la présente.

Je compte sur votre sens des responsabilités.

Je compte sur votre efficacité et votre réactivité que les Français apprécient et savent reconnaître.

Je compte tout simplement sur votre bon sens.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Claude MIGNON
Député-Maire